

Sous-zones de contrôle

Sous-zones

#0	Numéro normalisé ou de contrôle d'une notice d'autorité	#8	Numéro de liaison de zone et de séquence
#6	Liaison		

L'Annexe A" renferme la description de trois sous-zones qui servent à relier des données contenues dans des zones à d'autres zones. Ces sous-zones sont définies pour la majorité des zones du format ainsi leurs descriptions sont réunies dans la présente annexe. Ces sous-zones sont comprises dans les listes de sous-zones des différentes zones lorsqu'elles sont définies et comprennent des références à la présente annexe.

■ CODES DE SOUS-ZONES

#0 - Numéro normalisé ou de contrôle d'une notice d'autorité

Cette sous-zone renferme le numéro de contrôle du système de la notice d'autorité associée, ou un numéro normalisé tel un *Code international normalisé des noms* (ISNI). Le numéro de contrôle ou code normalisé est précédé du code des organismes MARC approprié pour une notice d'autorité associée ou d'un code source normalisé inscrit entre parenthèses selon un barème de code normalisé. La liste des sources des codes des organismes utilisés dans les notices MARC 21 se trouve dans l'Annexe G. Le document *Codes de relations, de sources et de conventions de descriptions MARC* renferme les codes normalisés des systèmes de codage.

La sous-zone #0 peut être répétée pour les différents numéros de contrôle ou codes normalisés.

NOTE : La sous-zone #0 est indiquée en tant que *Numéro de contrôle de notice* dans les différentes zones du format.

100 1b#aBach, Johann Sebastian.#4aut#0(DE-101c)310008891

#6 - Liaison

Cette sous-zone renferme des données qui lient des zones dont la représentation de caractères est différente. Elle peut contenir le numéro d'étiquette d'une zone associée, un numéro d'occurrence, un code identifiant le premier type de caractère que l'on retrouve dans la zone en effectuant un balayage de gauche à droite, ainsi qu'une indication selon laquelle les données contenues dans la zone sont affichées de droite à gauche. Une zone normale, soit les zones autres que la zone 880, peut être liée à une ou plusieurs zones 880 qui contiennent toutes des représentations différentes de caractères des mêmes données.

La structure de la sous-zone #6 se présente comme suit :

#6<étiquette de liaison>-<numéro d'occurrence>/<code d'identification du type de caractères>/<code d'orientation de la zone>

La sous-zone #6 est toujours la première sous-zone inscrite dans la zone.

L'annexe C du *Format MARC 21 sur les renseignements communautaires* renferme la description de modèles de notices comportant plusieurs types de caractères ainsi que des exemples. Les spécifications de la zone 880 se retrouvent sous cette zone; la publication intitulée *Spécifications MARC 21 pour la structure des notices, les jeux de caractères et le média d'échange* renferme les spécifications relatives aux jeux de caractères et aux répertoires des caractères.

Étiquette de liaison et numéro d'occurrence

La partie de l'*étiquette de liaison* est composée du numéro d'étiquette de la zone associée. Cette partie est immédiatement suivie d'un trait d'union et de la partie du *numéro d'occurrence* composé de deux chiffres. Un numéro d'occurrence différent est attribué à chaque ensemble de zones associées à l'intérieur d'une notice. Le *numéro d'occurrence* a pour fonction de permettre

Annexe A

l'association des zones concernées et non pas d'établir en ordre les zones à l'intérieur de la notice. Un *nombre d'occurrence* peut être attribué au hasard pour chaque ensemble de zones associées. Un *nombre d'occurrence* de moins de deux chiffres est justifié à droite et la position inutilisée comprend un zéro.

066 000‡c)S
110 2b#6880-15‡a[Vedette principale]
270 0b#6880-05‡a[Adresse principale]
301 0b#‡a[Heures, etc.]
500 0b#‡a[Note générale]
531 0b#6880-01‡a[Admissibilité, frais, note sur les procédures]
700 1b#6880-22‡a[Vedette secondaire – Nom de personne]
880 2b#6110-15/)S‡a[Vedette principale]
880 0b#6270-05/)S‡a[Adresse principale]
880 0b#6531-01/)S‡a[Admissibilité, frais, note sur les procédures]
880 1b#6700-22/)S‡a[Vedette secondaire – Nom de personne]

[")S" = 29hex 53hex = Identification du premier jeu de caractères alternatif entré dans la zone.]

Lorsqu'il n'y a aucune zone associée liée à la zone 880, la sous-zone ‡6 renferme le numéro d'occurrence « 00 ». Un organisme peut s'en servir pour séparer les types de caractères dans une notice, se reporter à l'*Annexe C - Notices à caractères d'écriture multiples*. La partie de l'étiquette de liaison de la sous-zone ‡6 sera composée de l'étiquette que la zone associée régulière aurait eue si elle avait été présente dans la notice.

100 1b#6880-01‡a<vedette en caractères latins>
880 1b#6100-01/(2/r‡a<vedette en caractères hébraïques>
880 0b#6675-00/(2/r‡a< Citation de la source3 en caractères hébraïques>
[La seconde zone 880 n'est pas reliée à une zone connexe. Le numéro d'occurrence est 00.]

Code d'identification du type de caractères

Le numéro d'occurrence est suivi immédiatement d'une barre oblique (/) et du *code d'identification du type de caractères*. Ce code identifie l'autre type de caractères que l'on retrouve dans la zone.

Les codes utilisés sont les suivants:

Code	Type de caractères
(3	arabes
(B	latins
\$1	chinois, japonais, coréens
(N	cyrilliques
(S	grecs
(2	hébreu

880 1b#6100-01/(N‡a<vedette en caractères cyrilliques>

Il n'est pas nécessaire que toute la zone soit présentée dans le type de caractères identifiés dans la sous-zone ‡6. Si la zone comprend plus d'un type de caractères, la sous-zone ‡6 renfermera le code d'identification de l'autre type de caractères que l'on rencontre en premier dans un balayage de gauche à droite de la zone.

Il faut remarquer que le code d'identification du type de caractères est utilisé dans la sous-zone ‡6 de la zone 880, mais que cet élément de données n'est pas utilisé habituellement dans la sous-zone ‡6 de la zone associée régulière. Dans la zone associée, on présume que les données indiquent le ou les principaux caractères de la notice.

Code d'orientation

Dans une notice MARC, on entre toujours le contenu de la zone 880 dans son ordre logique, du premier jusqu'au dernier, sans tenir compte de l'orientation de la zone. Pour afficher la zone,

l'orientation implicite de la zone est de gauche à droite. Si la zone renferme du texte dont l'orientation est de droite à gauche, le code d'*identification du type de caractères* est suivi d'une barre oblique (/) et du *code d'orientation* de la zone. Le *code d'orientation* MARC de la zone indiquant une orientation des caractères de droite à gauche est représenté par la lettre « r ». On utilise le *code d'orientation* dans les zones dont l'orientation est de droite à gauche, car l'orientation de gauche à droite est implicite dans les zones 880. (Pour une description détaillée de l'orientation des zones, consultez la publication intitulée *Spécifications MARC 21 pour la structure des notices, les jeux de caractères et le média d'échange*.)

Il faut remarquer que le code d'orientation est utilisé dans la sous-zone †6 de la zone 880, mais que cet élément de données n'est pas utilisé habituellement dans la sous-zone †6 de la zone associée régulière. Dans la zone associée, on présume que les données sont dans la même orientation que le ou les caractères principaux de la notice.

#8 - Numéro de liaison de zone et de séquence

Cette sous-zone renferme des données qui identifient les zones reliées et peut aussi proposer un ordre pour ces zones. Elle peut être répétée pour relier une zone à plusieurs autres groupes de zones. La structure et la syntaxe de la liaison de zone et la sous-zone de numéro de séquence se présentent ainsi:

#8<numéro de liaison>.<numéro de séquence>\<type de liaison de zone>

Le **numéro de liaison** est le premier élément de donnée dans la sous-zone qui est requis si on utilise la sous-zone. Ce numéro est constitué d'un nombre entier de longueur variable qu'on trouve dans la sous-zone #8 de toutes les zones qu'on veut relier. Les zones qui comportent le même numéro de liaison sont considérées reliées.

Le **numéro de séquence** est séparé du numéro de liaison par un point « . » et il est facultatif. Ce numéro est un nombre entier de longueur variable qu'on peut utiliser pour indiquer l'ordre relatif d'affichage des zones reliées (les plus petits numéros de séquence sont affichés avant les plus grands). Si l'on a recours à ce numéro, on doit le trouver dans toutes les sous-zones #8 qui contiennent le même numéro de liaison.

Le **type de liaison de zone** est séparé des données précédentes par une barre oblique inversée « \ ». Il s'agit d'un code qui indique la raison d'être de la liaison et suit s'il y a lieu le numéro de liaison ou le numéro de séquence. Le *Format MARC 21 sur les renseignements communautaires* ne définit pas de type de liaison de zone.

Le code de type de liaison de zone suivant a été défini pour la sous-zone #8.

p - Source des métadonnées

Ce code est utilisé dans une notice pour lier une zone dans laquelle des métadonnées sont enregistrées avec une autre qui renferme de l'information sur la source de ces dernières.

HISTORIQUE DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

Codes de sous-zones

- †0 – Numéro de contrôle de notice d'autorité [NOUVEAU, 2007]
- †0 – Numéro de contrôle de notice d'autorité [REDÉFINI, 2010]
- ‡8 – Numéro de liaison de zone et de séquence
- p – Source des métadonnées [NOUVEAU, 2012]

Annexe A

[Page blanche]